



PREMIER MINISTRE



FÉVRIER 2012

Économie Finances 

Tableau de bord des dépenses publiques européennes

Une approche agrégée
pour éclairer l'organisation
des finances publiques dans
l'Union Européenne

Amélie Barbier-Gauchard
Marie-Françoise Le Guilly
Céline Mareuge

www.strategie.gouv.fr



Table des matières

Introduction – La gouvernance multi-niveaux des finances publiques dans l’Union Européenne

- L’approche « agrégée », de quoi s’agit-il ?.....5
- Un exercice contraint par le cadre institutionnel et les données statistiques.....6

Partie 1 – Niveau et nature des dépenses publiques totales

1.1. Des dépenses publiques européennes très élevées malgré de fortes disparités entre États membres.....9

- ✓ Dépenses publiques totales en pourcentage du PIB (2006, 2009)9
- ✓ Dépenses publiques totales (hors protection sociale et santé) en pourcentage du PIB (2006, 2009).....9
- ✓ Évolution des dépenses publiques totales en points de PIB (2006-2009)10
- ✓ Dépenses publiques totales par État membre de l’UE en pourcentage du PIB (2006, 2009) ...11
- ✓ Dépenses publiques totales (hors protection sociale et santé) par État membre de l’UE en pourcentage du PIB (2006, 2009)11

1.2. Des dépenses publiques européennes bénéficiant majoritairement à la croissance et à la compétitivité.....12

- ✓ Encadré méthodologique : Le concept d’« objectif » des dépenses publiques12
- ✓ Dépenses publiques totales par objectif en pourcentage du PIB (2009)12
- ✓ Dépenses publiques totales (hors protection sociale et santé) par objectif en pourcentage du PIB (2009).....12
- ✓ Dépenses publiques totales par objectif en pourcentage des dépenses publiques totales (2009).....13
- ✓ Dépenses publiques totales (hors protection sociale et santé) par objectif en pourcentage des dépenses publiques totales (2009)13

1.3. La protection sociale, la santé et l'éducation : secteurs d'intervention prioritaires ... 14

- ✓ Dépenses publiques totales par secteur d'intervention en pourcentage du PIB (2009)..... 14
- ✓ Dépenses publiques totales (hors protection sociale et santé) par secteur d'intervention en pourcentage du PIB (2009) 14
- ✓ Dépenses publiques totales par secteur d'intervention en pourcentage des dépenses publiques totales (2009)..... 15
- ✓ Dépenses publiques totales (hors protection sociale et santé) par secteur d'intervention en pourcentage des dépenses publiques totales (2009)..... 15

Partie 2 – Gouvernance multi-niveaux des finances publiques

- ✓ La gouvernance multi-niveaux des finances publiques dans l'UE en quelques chiffres 16

2.1. Des dépenses communautaires dont le poids est globalement limité... 17

- ✓ Répartition des dépenses publiques totales par niveau d'administration (2009) 17
- ✓ Répartition des dépenses publiques totales (hors protection sociale et santé) par niveau d'administration (2009) 17

2.2. ... quoique substantiel pour certains objectifs 18

- ✓ Répartition des dépenses publiques totales par objectif et par niveau d'administration dans l'UE (2009)..... 19
- ✓ Répartition des dépenses publiques totales par objectif et par niveau d'administration aux États-Unis (2009) 19
- ✓ Répartition des dépenses publiques totales par objectif et par niveau d'administration au Canada (2009) 19
- ✓ Dépenses publiques nationales dans l'UE par objectif en pourcentage des dépenses publiques nationales totales (2009)..... 20
- ✓ Dépenses publiques communautaires dans l'UE par objectif en pourcentage des dépenses publiques communautaires totales (2009)..... 20
- ✓ Dépenses publiques nationales dans l'UE par secteur d'intervention en pourcentage des dépenses publiques nationales totales (2009) 21
- ✓ Dépenses publiques communautaires dans l'UE par secteur d'intervention en pourcentage des dépenses publiques communautaires totales (2009)..... 21

2.3. Un modèle européen qui présente des similitudes avec ceux des États-Unis et du Canada ...	22
✓ Répartition des dépenses publiques d'éducation par niveau d'administration en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation (2009)	22
✓ Répartition des dépenses publiques d'agriculture, pêche et développement rural par niveau d'administration en pourcentage des dépenses publiques totales d'agriculture, pêche et développement rural (2009)	22
✓ Répartition des dépenses publiques de liberté, sécurité et justice par niveau d'administration en pourcentage des dépenses publiques totales de liberté, sécurité et justice (2009)	23
✓ Répartition des dépenses publiques de citoyenneté et culture par niveau d'administration en pourcentage des dépenses publiques totales de citoyenneté et culture (2009)	23
2.4. ... mais qui s'en éloigne pour certaines dépenses stratégiques	24
✓ Répartition des dépenses publiques de R & D par niveau d'administration en pourcentage des dépenses publiques totales de R & D (2009)	24
✓ Répartition des dépenses publiques de compétitivité et innovation par niveau d'administration en pourcentage des dépenses publiques totales de compétitivité et innovation (2009)	24
✓ Répartition des dépenses publiques de défense par niveau d'administration en pourcentage des dépenses publiques totales de défense (2009)	25
✓ Nature des dépenses publiques nationales de défense par État membre de l'UE en pourcentage de ses dépenses publiques totales de défense (2009)	25
✓ Répartition des dépenses publiques d'aide publique au développement par niveau d'administration en pourcentage du total de ces dépenses (2009)	26
✓ Répartition des dépenses publiques d'aide humanitaire par niveau d'administration en pourcentage du total de ces dépenses (2009)	26
✓ Nature des dépenses publiques nationales d'aide extérieure par État membre de l'UE en pourcentage des dépenses publiques totales d'aide extérieure (2009)	27
✓ Répartition des dépenses publiques d'environnement par niveau d'administration en pourcentage des dépenses publiques totales d'environnement (2009)	27
✓ Répartition des dépenses publiques de transport par niveau d'administration en pourcentage des dépenses publiques totales de transport (2009)	28
✓ Nature des dépenses publiques nationales de transport par État membre de l'UE en pourcentage des dépenses publiques totales de transport (2009)	28
✓ Répartition des dépenses publiques de cohésion régionale par niveau d'administration en pourcentage des dépenses publiques totales de cohésion régionale (2009)	29

TABLEAU DE BORD DES DEPENSES PUBLIQUES EUROPEENNES

✓ Répartition des dépenses publiques de logement par niveau d'administration en pourcentage des dépenses publiques totales de logement (2009).....	29
✓ Répartition des dépenses publiques de protection sociale par niveau d'administration en pourcentage des dépenses publiques totales de protection sociale (2009)	30
✓ Répartition des dépenses publiques de santé par niveau d'administration en pourcentage des dépenses publiques totales de santé (2009).....	30
✓ Dépenses publiques de protection sociale par État membre de l'UE en pourcentage des dépenses publiques totales de l'État membre (2009)	31
✓ Dépenses publiques de santé par État membre de l'UE en pourcentage des dépenses publiques totales de l'État membre (2009)	31

Conclusion	32
-------------------------	-----------

Annexes

Annexe 1 - Dépenses publiques totales par secteur d'intervention en pourcentage du PIB (2009)	33
Annexe 2 - La gouvernance multi-niveaux des finances publiques par objectif en pourcentage des dépenses publiques totales (2009)	33
Annexe 3 - La gouvernance multi-niveaux des finances publiques par secteur d'intervention en pourcentage des dépenses publiques totales (2009).....	34
Annexe 4 - Méthodologie	34

INTRODUCTION

La gouvernance multi-niveaux des finances publiques dans l'Union Européenne

Les négociations autour du « cadre financier » de l'Union Européenne (ci-après UE) pour la période 2014-2020 sont l'occasion de s'interroger sur les évolutions souhaitables du budget communautaire. Ces évolutions s'inscrivent dans une double perspective : il s'agit de « mieux dépenser ensemble » et d'approfondir l'intégration européenne, dans le respect de l'organisation politique de l'Union. La première est rendue impérative par l'engagement commun des pays de la zone de consolider leur budget dans un souci de maîtrise des déficits publics ; la seconde procède historiquement par une communautarisation accrue des financements et des politiques publics de l'Union.

➤ L'approche « agrégée », de quoi s'agit-il ?

La mesure « agrégée » des dépenses publiques européennes¹ que propose ce tableau de bord, version actualisée de celui paru en juin 2009, offre une vision globale des financements engagés dans l'Union sur les deux niveaux de gouvernance : national et communautaire. Sa valeur ajoutée est ainsi d'offrir un panorama statistique des dépenses exécutées des administrations publiques nationales (administration centrale, administrations d'États fédérés, administrations locales et administrations de sécurité sociale) et des dépenses exécutées communautaires, considérées dans leur ensemble, comme constituant une masse dont il est alors possible d'analyser la structure.

L'approche agrégée privilégiée par le tableau de bord permet notamment :

- ✓ d'évaluer le niveau total des dépenses publiques et les principales priorités dans l'UE (par secteurs d'intervention et/ou par objectifs de politiques publiques) ;
- ✓ d'identifier les domaines d'intervention devenus essentiellement communautaires et ceux qui restent exclusivement des prérogatives nationales ;
- ✓ de mettre en évidence les domaines où les compétences sont partagées entre le niveau communautaire et le niveau national, la plupart des dépenses financées au niveau communautaire s'accompagnant assez souvent de dépenses publiques nationales non négligeables ;
- ✓ d'envisager des perspectives d'évolution de la répartition des compétences entre le niveau national et le niveau communautaire dans un souci d'optimisation de certaines dépenses.

Enfin, quoique les dépenses nationales continuent de représenter l'écrasante majorité des dépenses engagées dans l'Union (en l'occurrence 98%), l'approche agrégée autorise des comparaisons internationales. Avec les précautions qu'impose la mise en regard d'ensembles politiques dissemblables et toutes proportions gardées, la structure et l'organisation des

¹ Dans cette étude, le terme « européen » renvoie à la fois au niveau communautaire *et* au niveau national, c'est-à-dire l'UE comme un ensemble constitué des pouvoirs nationaux et communautaires (et non l'UE comme l'expression du pouvoir communautaire uniquement).

dépenses publiques européennes peuvent être comparées à celles d'autres ensembles confédéraux ou fédéraux². Les États-Unis et le Canada sont en l'occurrence retenus comme deux « modèles » relativement différents à la fois en termes d'allocation des compétences budgétaires et de degré d'autonomie du niveau décentralisé. Ces éléments de comparaison peuvent nourrir la réflexion sur les options possibles d'une optimisation de l'allocation des finances en Europe. Dans ce cadre et pour les besoins de l'analyse, les comparaisons sont le plus souvent effectuées « hors dépenses de protection sociale et de santé » dont la prépondérance dans les budgets nationaux européens tend sinon à « écraser » les autres postes de dépenses proposés à la comparaison, parti pris méthodologique motivé *infra*.

➤ Un exercice contraint par le cadre institutionnel et les données statistiques

La nécessité d'utiliser la nomenclature communautaire des finances publiques exprimée par le *cadre financier* a largement déterminé les choix de présentation du tableau de bord. Le cadre financier 2007-2013³ a ensuite été adapté pour y intégrer l'ensemble des finances publiques nationales.

Au final, la nomenclature utilisée (*nomenclature CAS*) combine les rubriques par *objectifs* du *cadre financier* communautaire (objectifs 1a, 1b, 2, 3, 4 et 5) et une désagrégation de ces objectifs par *secteurs d'intervention* (R & D, énergie, transport...), secteurs qui correspondent davantage aux catégories de dépenses recensées par les budgets nationaux (cf tableau ci-dessous). C'est cette nomenclature *combinée* qui fonde l'approche agrégée.

² Une « fédération budgétaire » peut se définir comme une organisation particulière des finances publiques caractérisée par la coexistence de différents niveaux de pouvoir budgétaire qui se partagent les compétences. Dans ce système, les niveaux inférieurs de pouvoir bénéficient d'un certain degré d'autonomie et sont liés par des transferts financiers déterminés au niveau supérieur de pouvoir budgétaire.

³ Officiellement adopté le 17 mai 2006 dans l'accord interinstitutionnel sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière et paru au JO de l'UE n°C 139 du 14 juin 2006.

Cadre financier 2007-2013	Nomenclature CAS
1. Croissance durable	1. Croissance durable
1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi	1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi Recherche et développement technologique Energie Transport Communication Éducation et formation Compétitivité et innovation
1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi	1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi Cohésion régionale Logement Gestion des changements sociaux - Protection sociale Santé
2. Conservation et gestion des ressources naturelles	2. Conservation et gestion des ressources naturelles Agriculture Pêche Développement rural Environnement
3. Citoyenneté, liberté, sécurité et justice	3. Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture
3a. Liberté, sécurité et justice	Liberté, sécurité et justice
3b. Citoyenneté	Citoyenneté et culture
4. L'UE comme partenaire mondial	4. Relations extérieures Aide extérieure Défense Relations extérieures (hors défense et aide extérieure)
5. Administration	5. Administration Frais de fonctionnement Charge de la dette publique

L'état des données statistiques disponibles a également largement déterminé l'exercice. Ainsi, les données retenues sont celles de l'année 2009, dernière année disponible au niveau communautaire pour les données *exécutées*, c'est-à-dire effectives. Par ailleurs, le champ des comparaisons internationales ou interétatiques a été limité lorsque les données portant sur les dépenses engagées dans tel ou tel secteur n'étaient pas disponibles. Enfin, dans les cas où les données financières précises n'étaient pas accessibles, il a été procédé à des arbitrages autorisant des approximations, signalées le cas échéant.

Les données communautaires sont issues du *Journal officiel* de l'UE (L68 du 15 mars 2011)⁴ qui indique les dépenses exécutées au sein du « budget général de l'Union Européenne », document qui présente, pour chaque exercice, le budget des Communautés européennes que nous qualifions, dans ce qui suit, de budget « communautaire ». Les données nationales proviennent, quant à elles, de l'OCDE et d'Eurostat. Les données concernant les États-Unis, le Canada et le Japon sont issues soit de sources nationales soit de l'OCDE. L'annexe 4 précise la source de l'ensemble des données utilisées.

Nonobstant ces contraintes propres à l'exercice, le tableau de bord permet de dégager des « ordres de grandeur » éclairants d'une part, de manière globale, la nature et le niveau des dépenses publiques européennes (partie 1) ; d'autre part, la ventilation de ces dépenses publiques entre les deux niveaux, communautaire et national (partie 2).

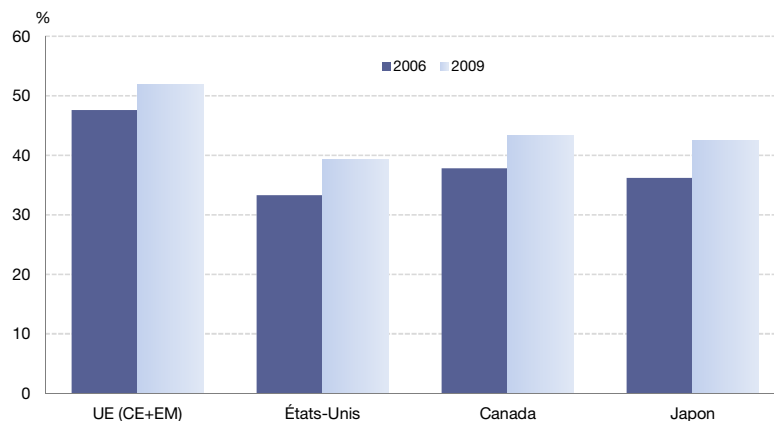
⁴ Les données concernant le budget communautaire réellement exécuté ne sont disponibles qu'un an et demi après la fin de l'année considérée (par conséquent, dépenses exécutées en 2009 disponibles seulement en mars 2011).

Niveau et nature des dépenses publiques totales

1.1. Des dépenses publiques européennes très élevées malgré de fortes disparités entre États membres

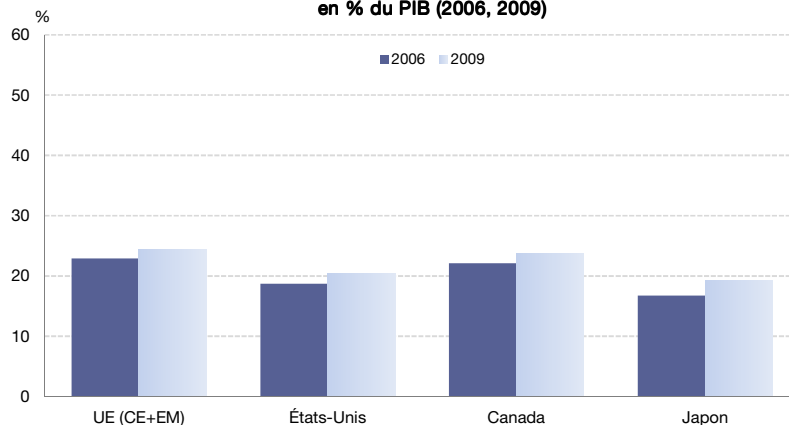
Sur la période 2006-2009, les dépenses publiques totales ont progressé pour chacun des pays (cf tableau ci-dessous). Cette évolution s'explique pour l'essentiel par la hausse des dépenses de protection sociale et de santé, les dépenses publiques hors protection sociale et santé restant assez stables dans le temps. En 2009, les dépenses publiques européennes (réalisées à 98 % au niveau national) restent toutefois toujours les plus élevées avec plus de 50 % du PIB de l'UE, encore loin devant les États-Unis (40 % du PIB), le Japon (42 % du PIB) ou encore le Canada (43 % du PIB).

Dépenses publiques totales en % du PIB (2006, 2009)



Sources : OCDE, Eurostat, JO UEL71 2008 et L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

Dépenses publiques totales (hors protection sociale et santé) en % du PIB (2006, 2009)



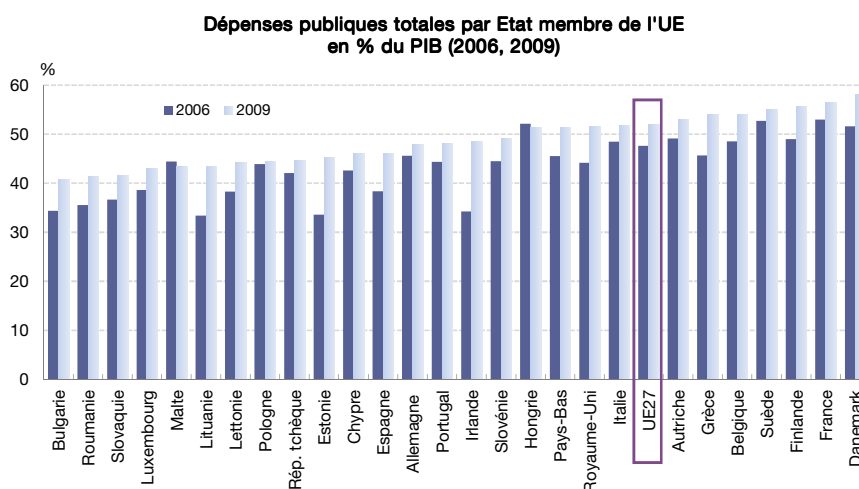
Sources : OCDE, Eurostat, JO UEL71 2008 et L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

Évolution des dépenses publiques totales en points de PIB (2006-2009)

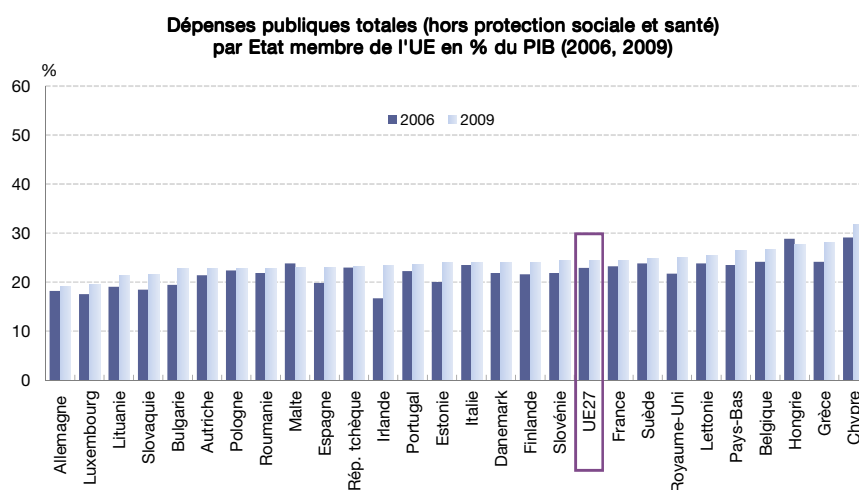
	Total	Hors protection sociale et santé	Protection sociale et santé
UE (EM + CE)	4,3	1,4	2,9
Etats-Unis	6,0	1,7	4,3
Canada	5,5	1,7	3,8
Japon	6,4	2,5	3,9

Sources : Eurostat, OCDE, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

➤ Au sein de l'UE 27, la comparaison entre États membres en 2009 révèle d'importantes disparités entre la plupart des PECO⁵ (dont le niveau des dépenses publiques n'excède jamais 45 % de leur PIB) et les pays nordiques ainsi que la France qui présentent au contraire un niveau de dépenses publiques supérieur à 55 % de leur PIB. Un écart de 17 points de PIB sépare le pays le moins interventionniste, la Bulgarie (avec un taux de 41% du PIB) du pays où l'intervention publique est la plus forte, le Danemark (58 % du PIB). Cet écart était de 20 points en 2006 (33 % du PIB pour la Lituanie et 53 % pour la France). Cette forte hétérogénéité est cependant légèrement atténuée, 13 points de PIB en 2009 et 2006, une fois le niveau des dépenses publiques corrigé des dépenses de protection sociale et de santé, et le classement entre pays s'en trouve assez fortement modifié.



Sources : Eurostat, calculs CAS



Sources : Eurostat, calculs CAS

⁵ PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale) : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie.

1.2. Des dépenses publiques européennes bénéficiant majoritairement à la croissance et à la compétitivité

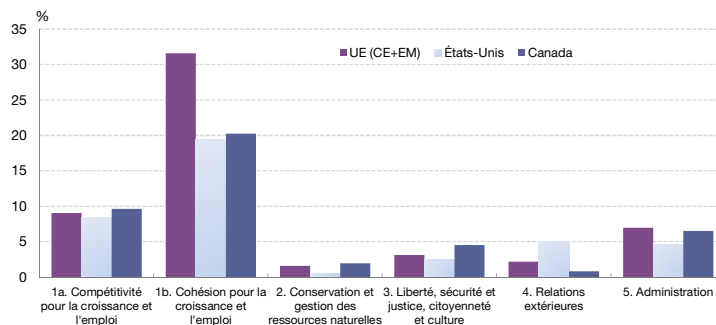
Encadré méthodologique - Le concept d'« objectif » des dépenses publiques

Les dépenses publiques sont ici présentées par « objectifs » tels que définis par la nomenclature du cadre financier 2007-2013 qui distingue six priorités stratégiques :

- 1a – Compétitivité pour la croissance et l'emploi (R & D, énergie, transport, communication, éducation et formation, compétitivité et innovation),
- 1b – Cohésion pour la croissance et l'emploi (cohésion régionale, logement, protection sociale, santé),
- 2 – Conservation et gestion des ressources naturelles (agriculture, pêche, développement rural, environnement),
- 3 – Liberté, sécurité et justice d'une part ; citoyenneté et culture d'autre part,
- 4 – Relations extérieures (défense, aide extérieure, autres),
- 5 – Administration (fonctionnement, charge de la dette).

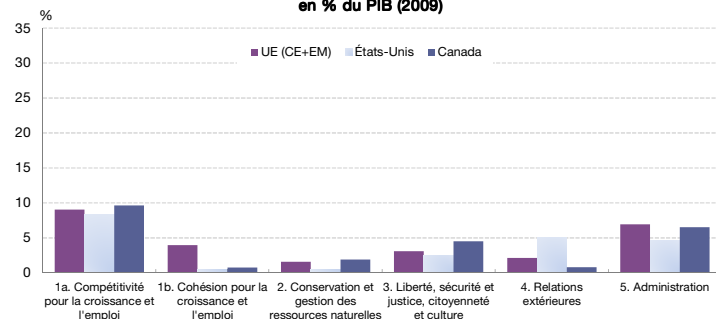
➤ La hiérarchie des dépenses publiques totales est identique dans l'UE à celle des États-Unis et du Canada sur les premiers postes. La **cohésion** et la **compétitivité pour la croissance et l'emploi** sont respectivement le premier et le deuxième poste (du fait du poids des dépenses d'éducation) et **l'administration**, le troisième (le deuxième hors protection sociale et santé). Au-delà, l'ordre des priorités diverge, l'UE se distinguant notamment par l'importance accordée à la cohésion pour la croissance et l'emploi (quoique cette spécificité s'estompe hors protection sociale et santé).

Dépenses publiques totales par objectif en % du PIB (2009)



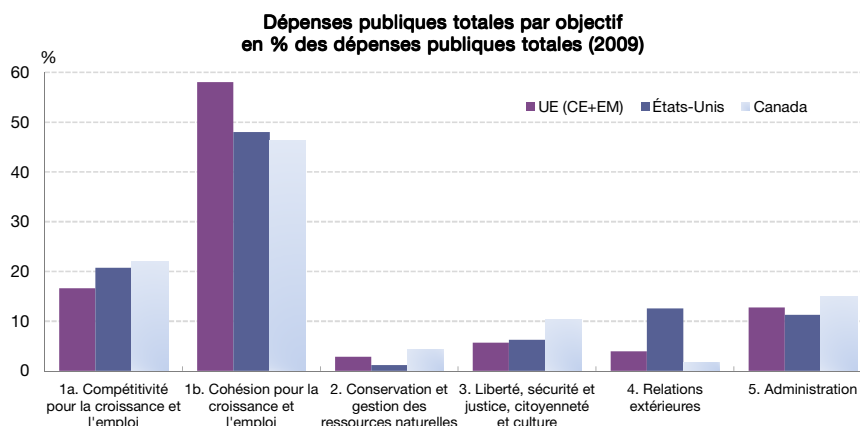
Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

Dépenses publiques totales (hors protection sociale et santé) par objectif en % du PIB (2009)

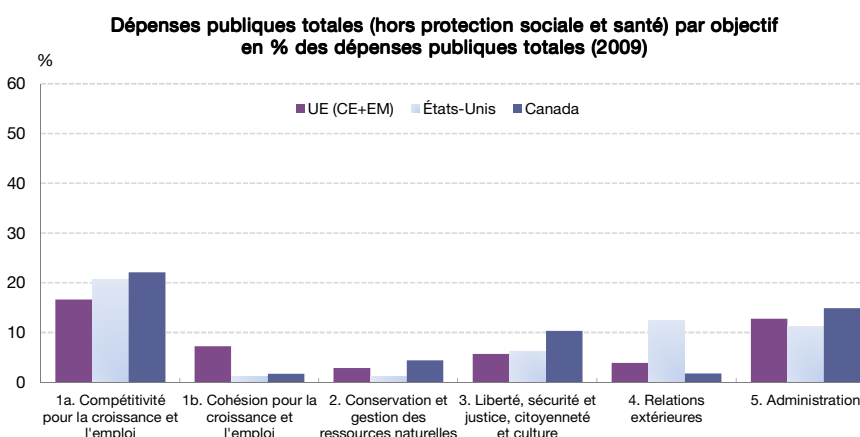


Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

➤ Même si l'ordre des priorités semble relativement convergent entre l'UE, les États-Unis et le Canada, leur poids dans les dépenses publiques totales varie fortement d'un pays à l'autre. Alors que la **cohésion pour la croissance et l'emploi** représente près de 60 % des dépenses publiques totales dans l'UE, elle n'en représente que 50 % aux États-Unis et au Canada. À l'inverse, les **relations extérieures** atteignent 12,5 % des dépenses publiques totales aux États-Unis, contre moins de 5 % dans l'UE et au Canada.



Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

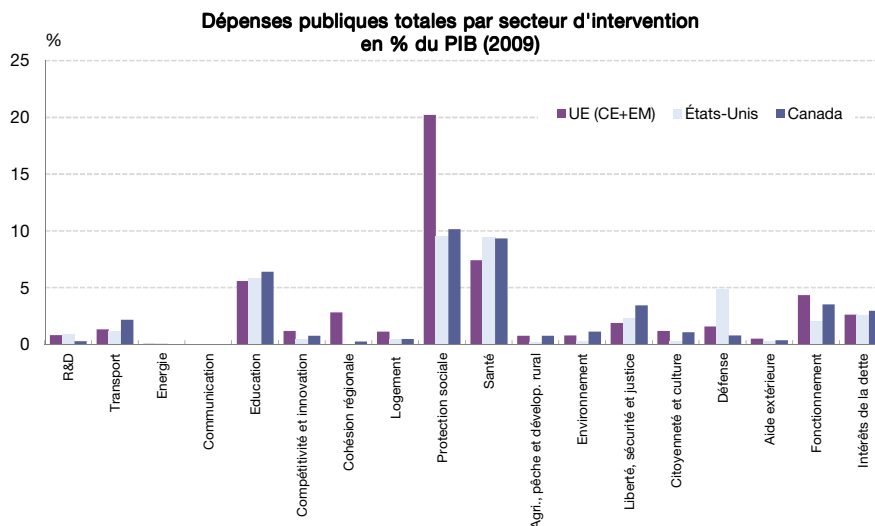


Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

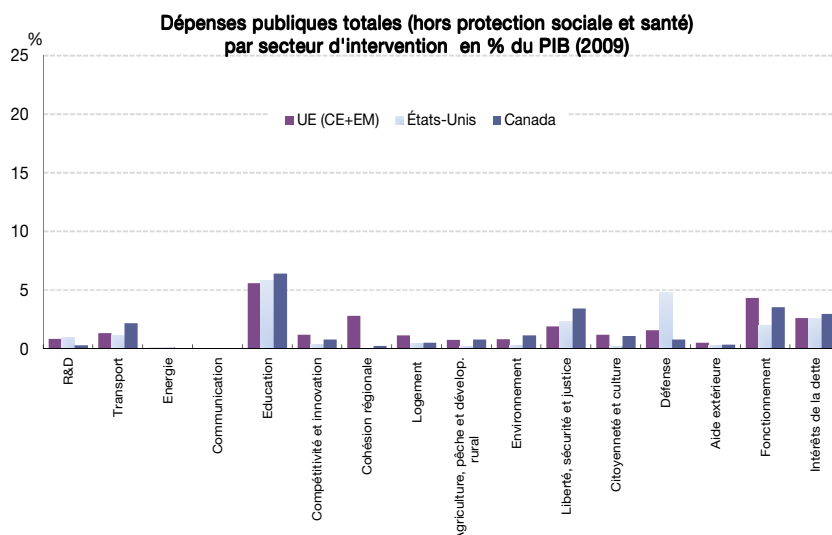
1.3. La protection sociale, la santé et l'éducation : secteurs d'intervention prioritaires

Pour atteindre chacun des « objectifs » du cadre financier communautaire, des politiques publiques de nature diverse sont mises en œuvre au niveau national dans certains « secteurs d'intervention ».

➤ **Plus de la moitié des dépenses publiques totales est destinée à financer la protection sociale, la santé et l'éducation**, que ce soit dans l'UE (dépenses nationales et communautaires), aux États-Unis ou au Canada. En revanche, les moyens attribués aux fonctions régaliennes (**défense, liberté, sécurité et justice**) semblent beaucoup plus inégaux, la dépense des États-Unis étant près de trois fois plus élevée que celle de l'UE et deux fois plus que celle du Canada. L'hétérogénéité est moins marquée pour les autres secteurs (notamment **R & D, transport, logement, aide extérieure ...**)⁶.

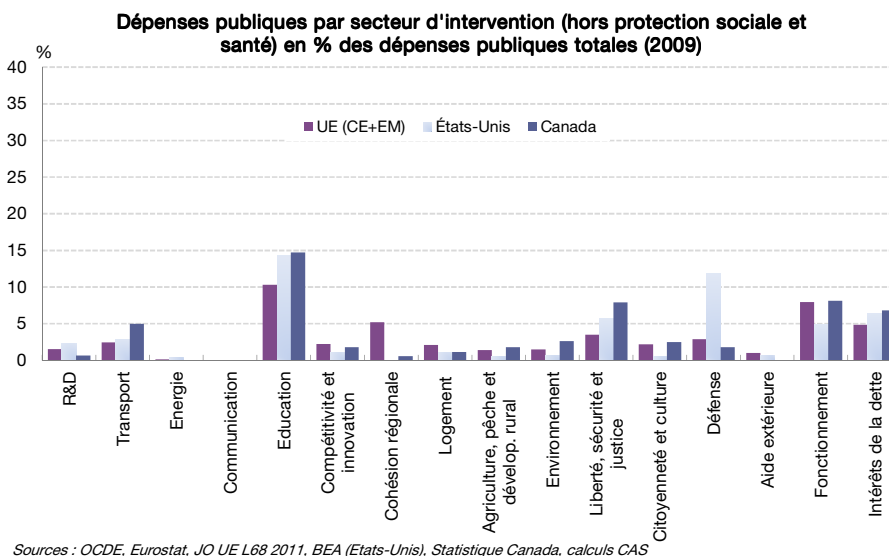
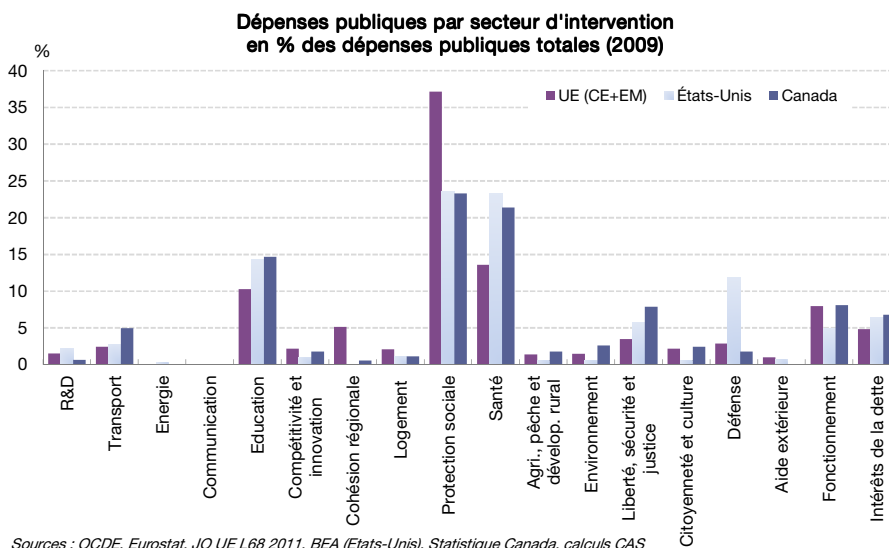


Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, Calculs CAS



Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

⁶ Voir également annexe 1.



Gouvernance multi-niveaux des finances publiques

➤ Dans l'UE, la gouvernance des finances publiques est *de facto* une gouvernance multi-niveaux dans la mesure où les institutions européennes engagent des dépenses publiques (même modestes), aux côtés des États membres.

La gouvernance multi-niveaux des finances publiques dans l'UE en quelques chiffres

	Dépenses publiques		
	communautaires	nationales	Total
En millions d'euros	118345	5985115	6103460
En % du PIB	1,0	50,9	52
En % des dépenses publiques totales	1,9	98,1	100
En % des dépenses publiques totales (Hors protection sociale et santé)	3,5	96,5	100

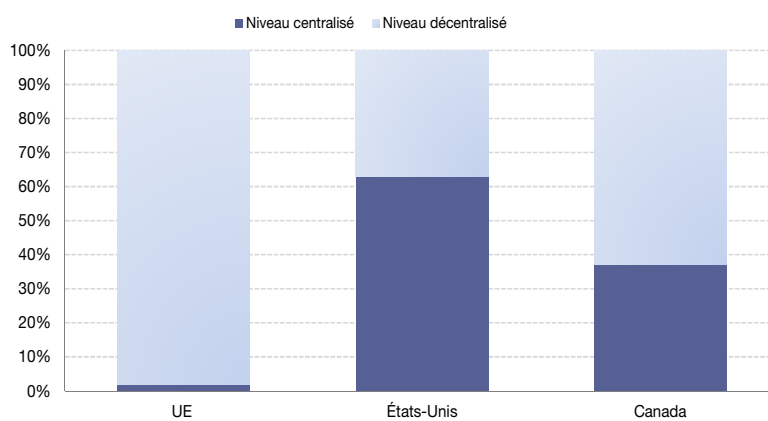
Sources : Eurostat, JO UE L68 2011, calculs CAS

➤ Identifier les caractéristiques de cette gouvernance multi-niveaux des finances publiques dans l'UE et isoler ses traits communs et ses particularités par rapport à d'autres modèles est riche d'enseignements. Dans la mesure où ces « modèles » mis en regard ne sont pas strictement comparables, des différences significatives sont évidemment observables ce qui n'empêche pas certains traits communs d'apparaître lorsque la distribution est regardée plus en détail.

2.1. Des dépenses communautaires dont le poids est globalement limité ...

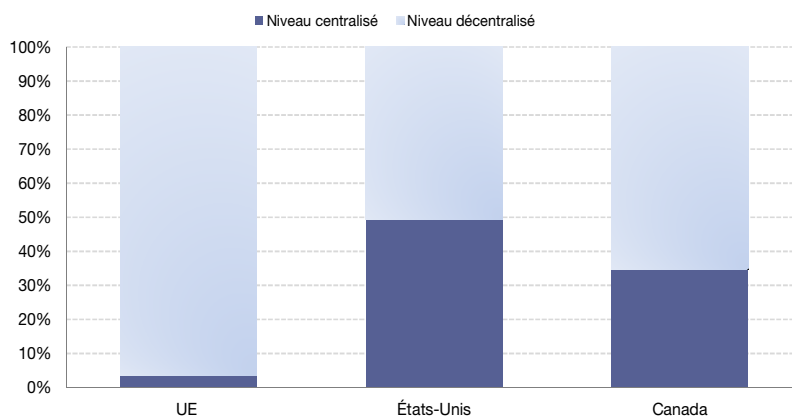
➤ Les dépenses publiques européennes demeurent assurées à plus de 98 % au niveau national, alors qu'elles sont beaucoup plus centralisées ailleurs (63 % aux États-Unis et 37 % au Canada). En excluant les dépenses de protection sociale et santé (toutes nationales dans l'UE), les dépenses communautaires représentent désormais 3,5 % des dépenses publiques totales dans l'UE.

Répartition des dépenses publiques totales par niveau d'administration (2009)



Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

Répartition des dépenses publiques totales (hors protection sociale et santé) par niveau d'administration (2009)



Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

2.2. ... quoique substantiel pour atteindre certains objectifs

➤ L'analyse par objectif vient nuancer ce premier constat⁷. L'importance des dépenses communautaires pour la **conservation et la gestion des ressources naturelles** (agriculture, pêche, développement rural et environnement) est de même proportion au Canada par exemple. De la même façon, le modèle européen n'apparaît pas si éloigné que cela des autres modèles pour les dépenses publiques de **liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture** qui restent fortement décentralisées aussi bien aux États-Unis qu'au Canada, leur poids dans les dépenses publiques totales étant relativement différent selon les pays comme signalé précédemment.

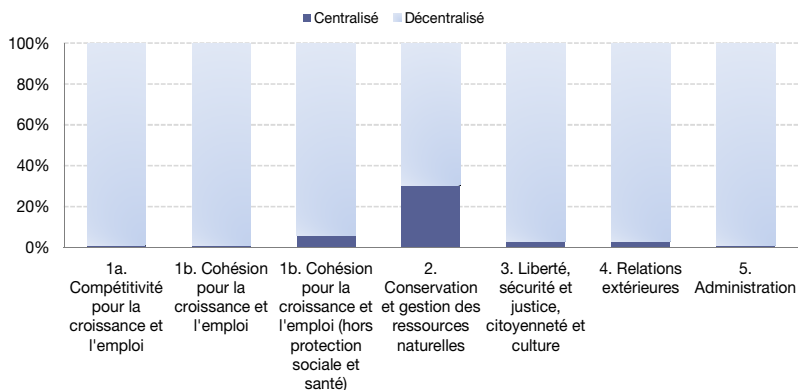
➤ Les comparaisons internationales pour les dépenses d'**administration (dépenses de fonctionnement et charge de la dette)** doivent quant à elles être menées avec précaution puisque la totale décentralisation dans l'UE s'explique à la fois par le fait que les instances communautaires ne peuvent pas s'endetter (donc 100 % des dépenses liées aux intérêts de la dette sont des dépenses nationales) et par la taille extrêmement réduite du secteur public communautaire (qui explique que 99,5 % des frais de fonctionnement sont des dépenses nationales).

➤ Au total, l'originalité des finances publiques européennes repose essentiellement sur les dépenses liées à la compétitivité et à la cohésion. Cette analyse comparative souligne en effet :

- la modeste implication communautaire (malgré son poids dans le budget communautaire) en faveur de la **cohésion pour la croissance et l'emploi** (**cohésion régionale, logement, protection sociale, santé**) alors qu'elle est beaucoup plus marquée aux États-Unis et au Canada ;
- la très forte décentralisation des dépenses publiques liées à la **compétitivité pour la croissance et l'emploi** (**R & D, éducation, transport, énergie, compétitivité et innovation**) alors qu'elles sont relativement plus centralisées ailleurs.

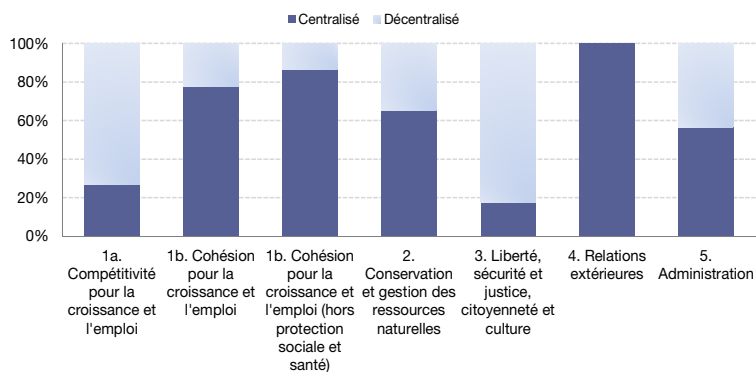
⁷ Voir également annexe 2.

Répartition des dépenses publiques totales par objectif et par niveau d'administration dans l'UE (2009)



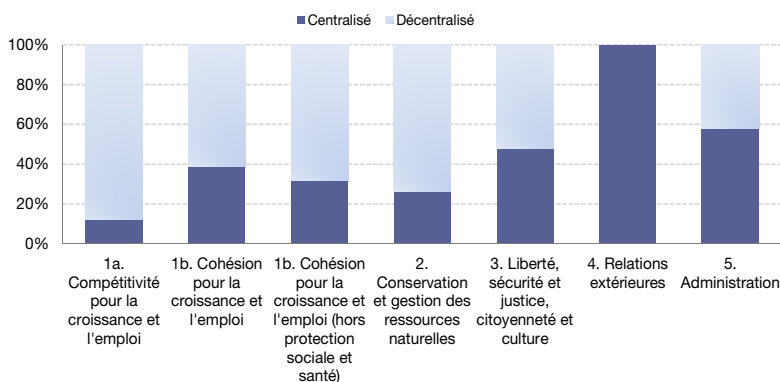
Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, calculs CAS

Répartition des dépenses publiques totales par objectif et par niveau d'administration aux Etats-Unis (2009)



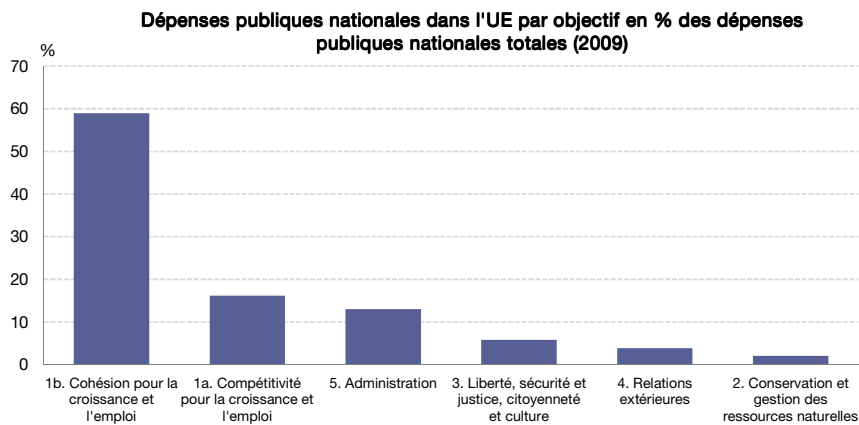
Sources : OCDE, Eurostat, BEA (Etats-Unis), calculs CAS

Répartition des dépenses publiques totales par objectif et par niveau d'administration au Canada (2009)

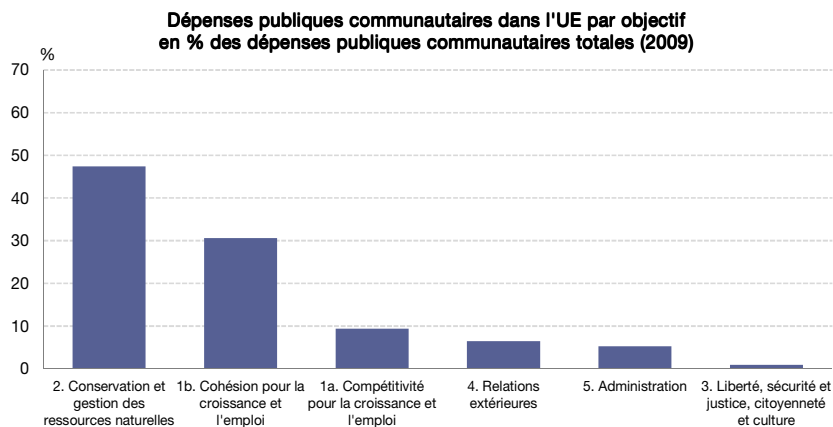


Sources : OCDE, Statistique Canada, calculs CAS

➤ Dans l'UE-27, **cohésion** et **compétitivité** figurent parmi les premiers postes de dépenses publiques aussi bien au niveau national qu'au niveau communautaire. En revanche, au niveau communautaire, la **conservation et gestion des ressources naturelles** restent le premier poste d'intérêt alors que c'est le dernier au niveau national. De façon opposée, les dépenses d'**administration** (constituées à hauteur de 60 % par la charge de la dette au niveau national) constituent le troisième poste d'intérêt au niveau national alors qu'il figure parmi les derniers au niveau communautaire.

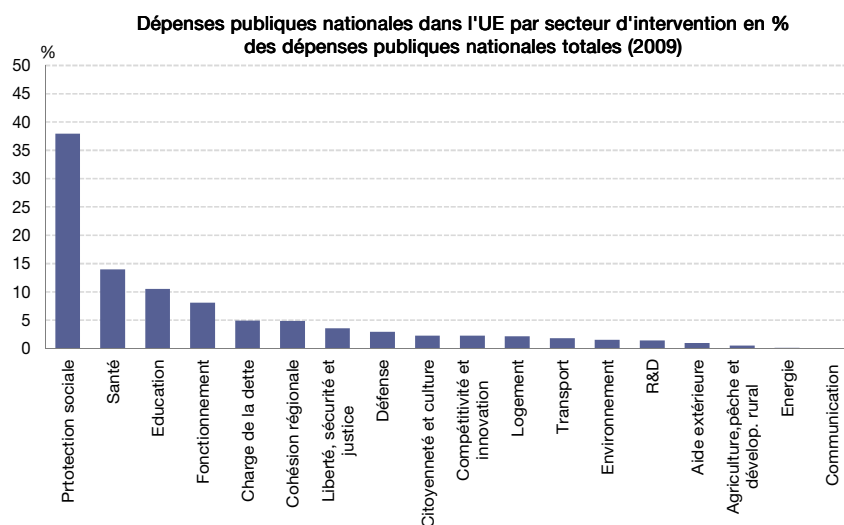


Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, calculs CAS

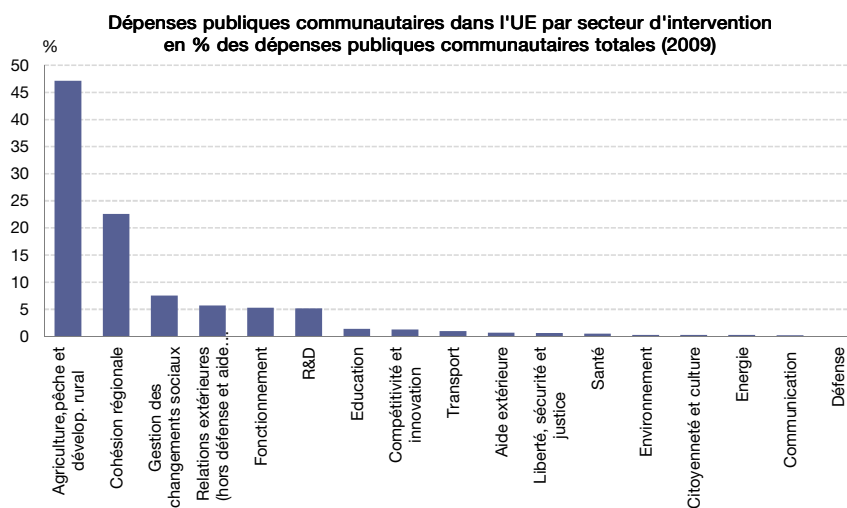


Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, calculs CAS

➤ Plus précisément, dans l'UE 27, alors que **protection sociale, santé et éducation** (plus de 60 % des dépenses publiques nationales) constituent les trois premières priorités nationales, les dépenses communautaires se concentrent essentiellement sur **l'agriculture, la pêche et le développement rural**, d'une part et sur la **cohésion régionale** d'autre part (près de 70 % du budget communautaire). La gestion des changements sociaux arrive en troisième place au niveau communautaire en raison du poids important du fonds social européen. Il vise à soutenir l'emploi dans les États membres, mais aussi à promouvoir la cohésion économique et sociale.



Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, calculs CAS

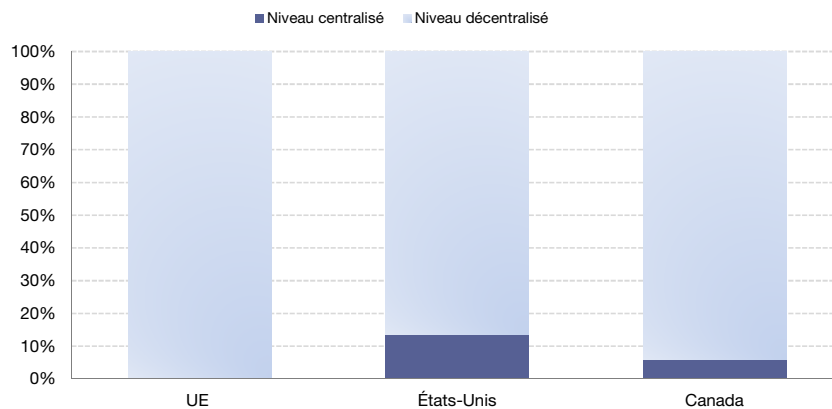


Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, calculs CAS

2.3. Un modèle européen qui présente des similitudes avec ceux des États-Unis et du Canada ...

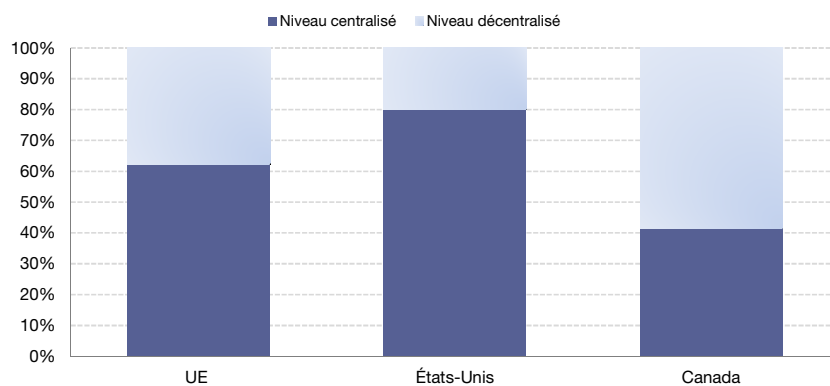
Une approche par secteurs d'intervention permet d'affiner cette analyse par objectif⁸. Le degré de décentralisation dans l'UE ne semble pas particulièrement diverger de celui du Canada ou des États-Unis pour l'éducation, la liberté, sécurité et justice ou encore la citoyenneté et culture. Les dépenses publiques dans ces secteurs apparaissent en effet partout assurées au niveau décentralisé, niveau le plus proche des préférences locales. À l'inverse, l'agriculture, la pêche et le développement rural apparaissent partout fortement centralisés pour des raisons d'efficacité économique notamment.

Répartition des dépenses publiques d'éducation par niveau d'administration en % des dépenses publiques totales d'éducation (2009)



Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

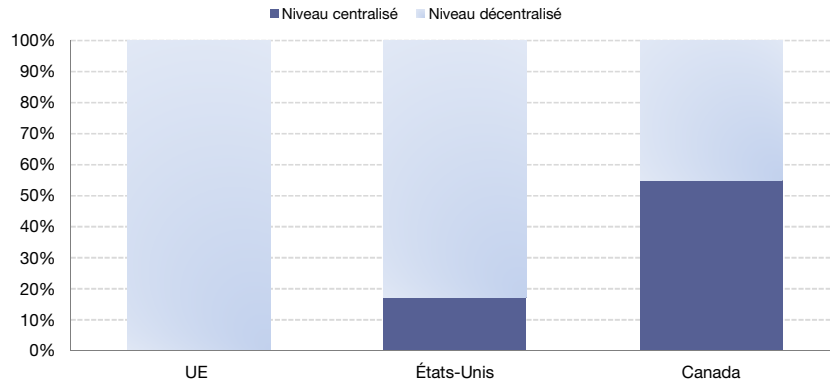
Répartition des dépenses publiques d'agriculture, de pêche et de développement rural par niveau d'administration en % des dépenses publiques totales d'agriculture, de pêche et de développement rural (2009)



Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

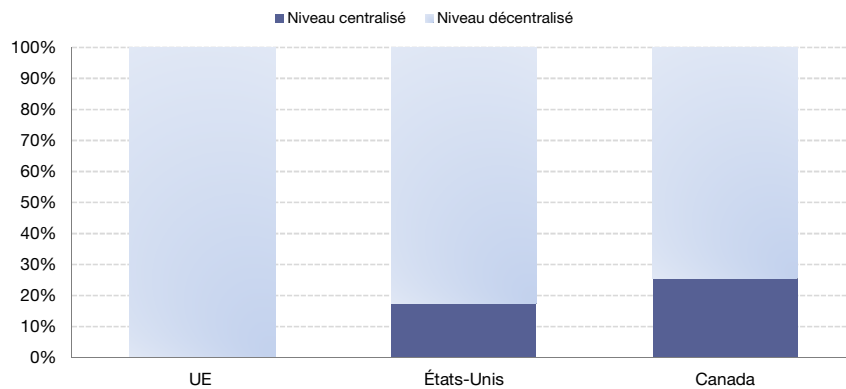
⁸ Voir également annexe 3.

Répartition des dépenses publiques de liberté, sécurité et justice par niveau d'administration en % des dépenses publiques totales de liberté, sécurité et justice (2009)



Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

Répartition des dépenses publiques de citoyenneté et culture par niveau d'administration en % des dépenses publiques totales de citoyenneté et culture (2009)

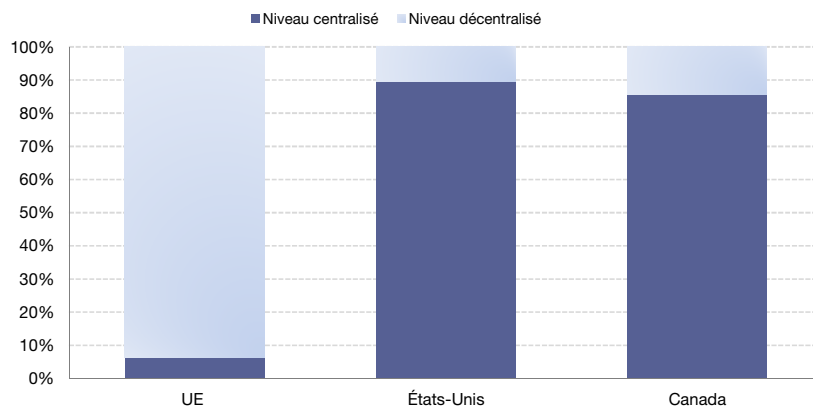


Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

2.4. ... mais qui s'en éloigne pour certaines dépenses stratégiques

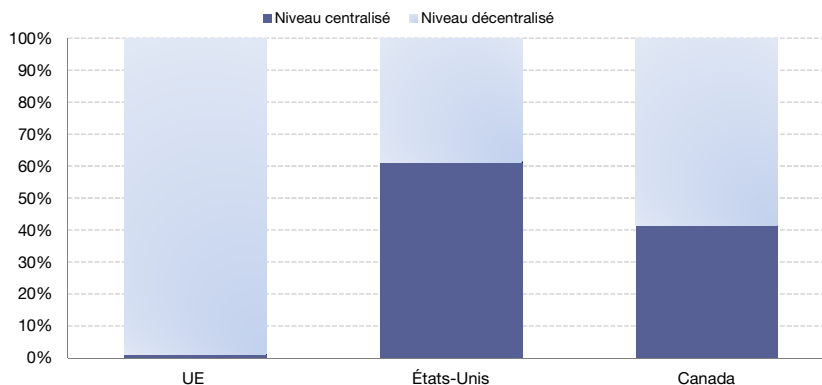
➤ Parmi les dépenses publiques au service de la compétitivité pour la croissance et l'emploi, le partage des tâches entre le niveau communautaire et le niveau national apparaît différent pour les dépenses de **R & D** et de **compétitivité et innovation**. Alors que ces dépenses sont partout ailleurs largement centralisées, elles restent essentiellement décentralisées dans l'UE.

Répartition des dépenses publiques de R & D par niveau d'administration en % des dépenses publiques totales de R & D (2009)



Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

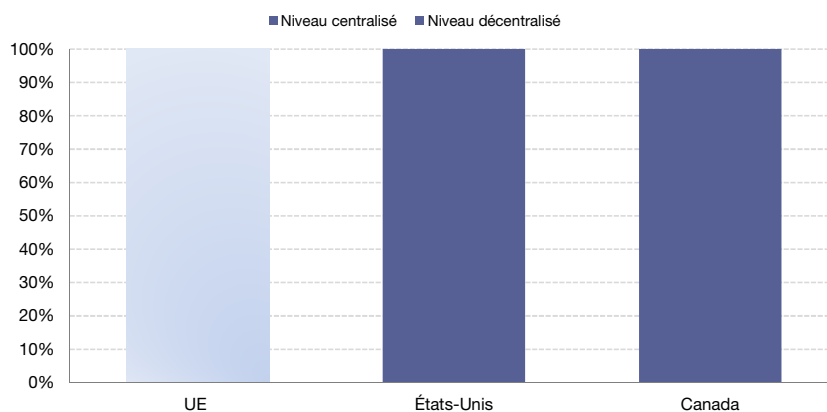
Répartition des dépenses publiques de compétitivité et innovation par niveau d'administration en % des dépenses publiques totales de compétitivité et innovation (2009)



Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

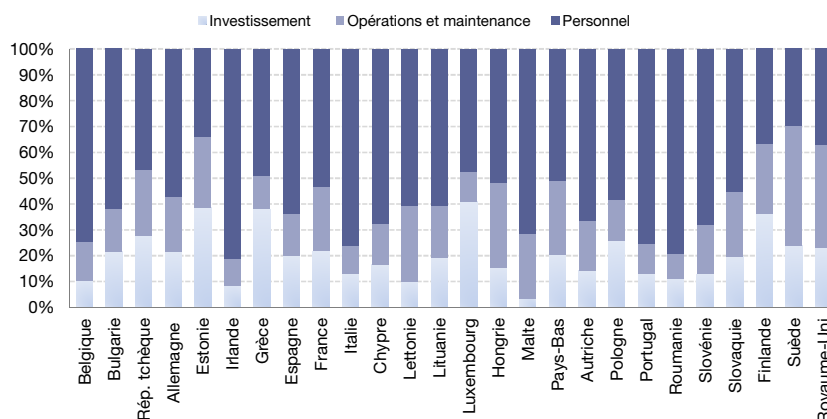
De la même façon, les dépenses liées aux relations extérieures restent totalement décentralisées. Pour la **défense**, cette situation s'explique par le rôle relativement circonscrit du niveau communautaire à la gestion des crises dans le cadre de la PESD (Politique européenne de sécurité et de défense). Au niveau national, une analyse par nature montre que plus de la moitié des dépenses de défense sont des dépenses en personnel (à 55 % en moyenne dans l'UE), sauf pour la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Répartition des dépenses publiques de défense par niveau d'administration en % des dépenses publiques totales de défense (2009)



Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

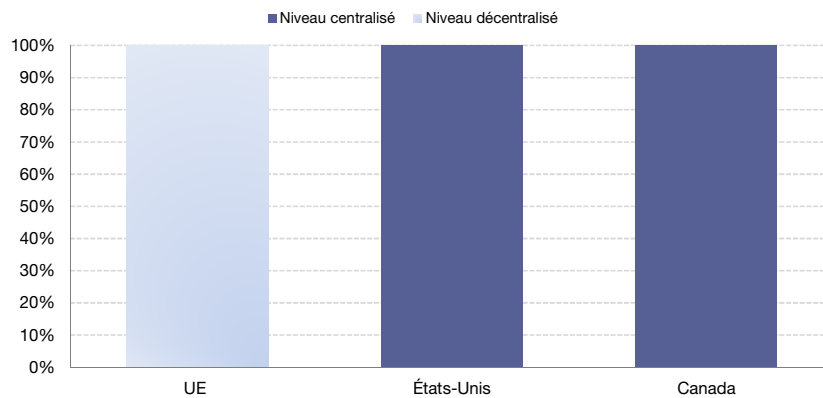
Nature des dépenses publiques nationales de défense par Etat membre de l'UE en % de ses dépenses publiques totales de défense (2009)



Sources : Agence Européenne de Défense, calculs CAS

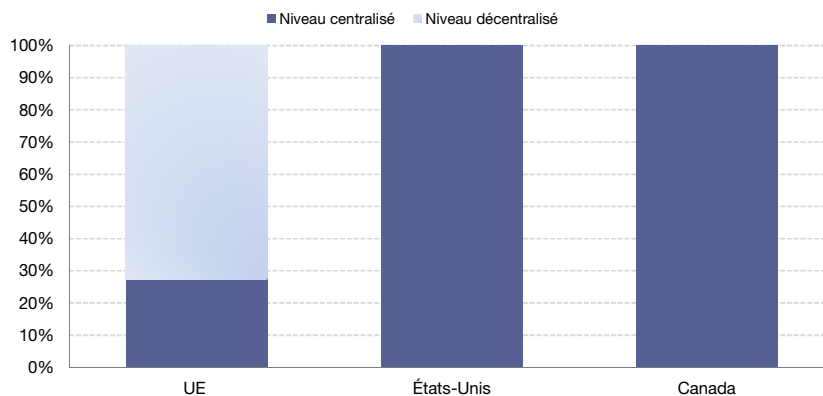
➤ Pour l'aide extérieure, même si elle apparaît fortement décentralisée, l'influence communautaire s'avère toutefois significative pour l'aide humanitaire mais elle se heurte à une absence de consensus autour de la communautarisation de l'aide publique au développement.

Répartition des dépenses publiques d'aide publique au développement par niveau d'administration en % de ces dépenses (2009)



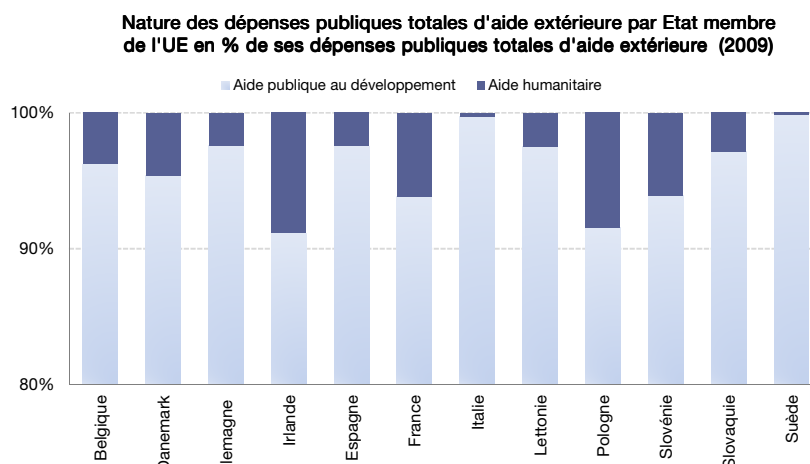
Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

Répartition des dépenses publiques d'aide humanitaire par niveau d'administration en % de ces dépenses (2009)



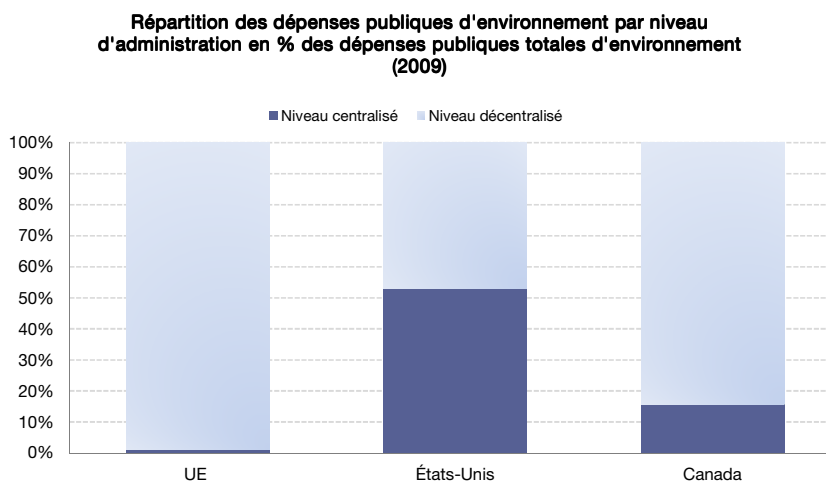
Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

➤ Au niveau national, les dépenses publiques d'**aide extérieure** sont donc constituées pour l'essentiel des dépenses d'aide publique au développement (pour plus de 90 % des dépenses publiques nationales d'aide extérieure).



Sources : OCDE, calculs CAS

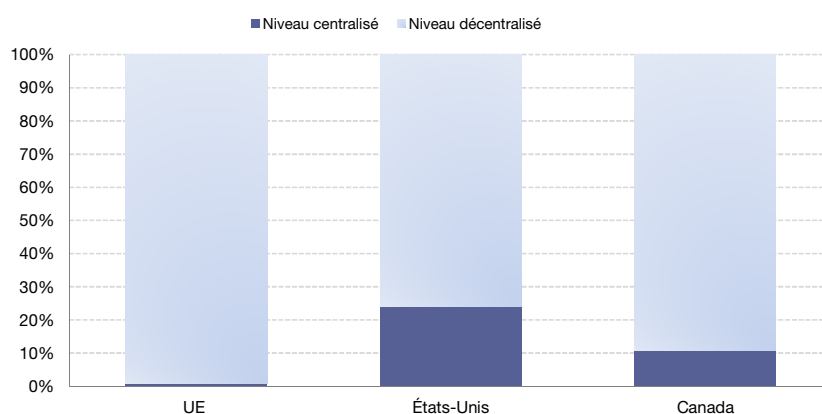
➤ Les dépenses publiques d'**environnement** restent quant à elles totalement décentralisées dans l'UE alors que l'intervention centrale est beaucoup plus marquée aux États-Unis et, dans une moindre mesure, au Canada. Ce résultat s'explique par la nature même des actions communautaires dans le domaine de l'environnement qui sont pour l'essentiel des interventions de nature réglementaire, par définition peu budgétivores.



Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique canada, calculs CAS

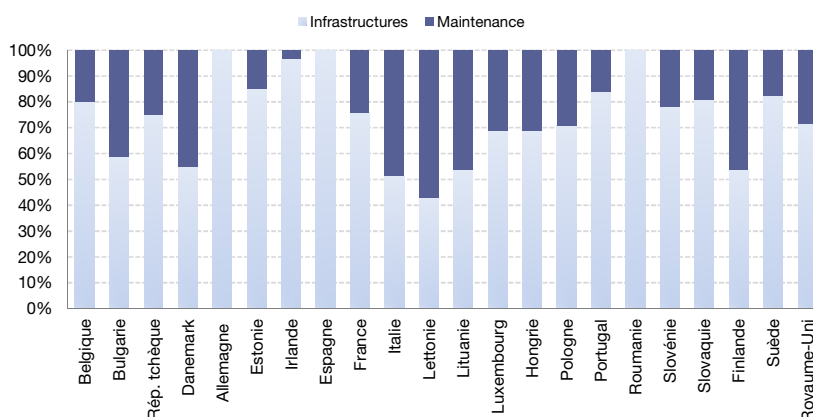
➤ Même si elle est moins marquée, l'influence du niveau centralisé apparaît toutefois aux États-Unis et au Canada pour les dépenses publiques de **transport** alors qu'elles sont presque totalement décentralisées dans l'UE. Sans doute du fait de la faiblesse de ces dépenses au niveau communautaire, plus de 70 % de ces dépenses de transport sont consacrées aux réseaux trans-européens de transport (RTE-T). Au niveau national, ces dépenses sont pour l'essentiel des dépenses en infrastructures (à près de 75 % en moyenne dans l'UE), les dépenses de maintenance étant beaucoup moins importantes (sauf en Italie, Lettonie, Lituanie et Finlande). Certains pays comme l'Allemagne, l'Espagne ou encore la Roumanie choisissent au contraire d'externaliser l'essentiel de ces dépenses de maintenance.

Répartition des dépenses publiques de transport par niveau d'administration en % des dépenses publiques totales de transport (2009)



Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

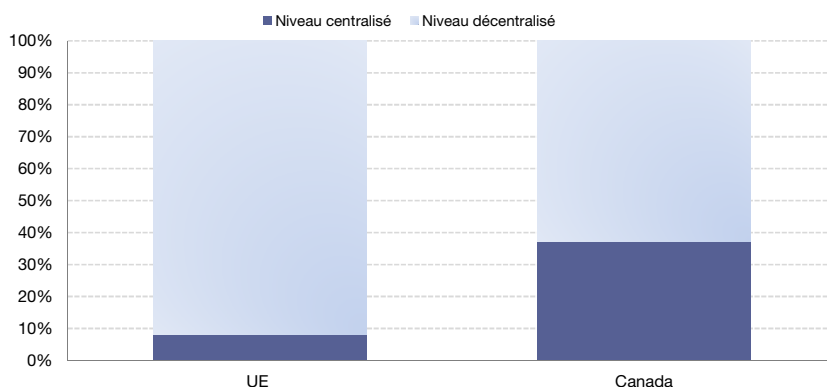
Nature des dépenses publiques nationales de transport par Etat membre de l'UE en % de ses dépenses publiques totales de transport (2009)



Sources : OCDE, calculs CAS

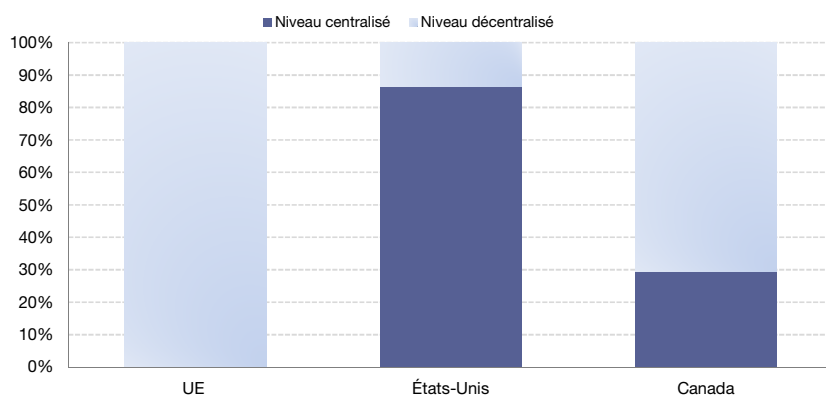
➤ Pour les dépenses publiques de **cohésion régionale** et de **logement**, la tendance semble être davantage à la centralisation aux États-Unis (pour le logement) et au contraire plutôt à la décentralisation au Canada. Ce résultat révèle sans doute sur ce thème une des différences majeures entre l'organisation budgétaire des États-Unis et celle du Canada.

Répartition des dépenses publiques de cohésion régionale par niveau d'administration en % des dépenses publiques totales de cohésion régionale (2009)



Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, Statistique Canada, calculs CAS

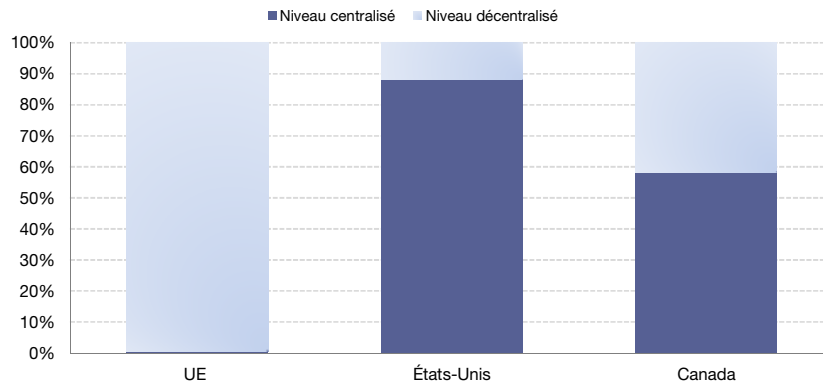
Répartition des dépenses publiques de logement par niveau d'administration en % des dépenses publiques totales de logement (2009)



Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

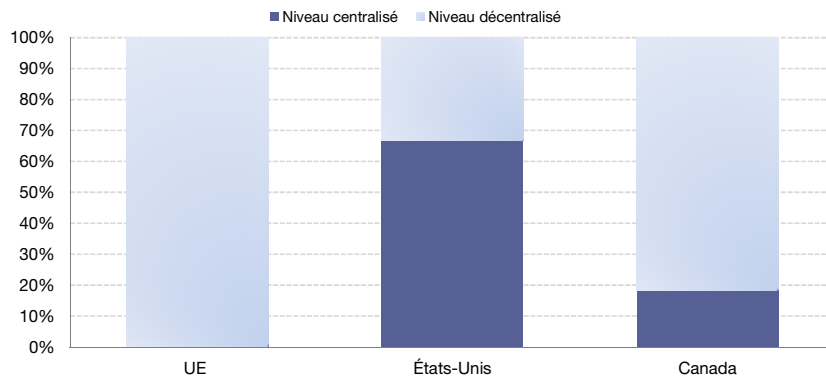
De la même façon, les comparaisons internationales pour la **protection sociale** et la **santé** tendent à montrer qu'il n'existe aucun modèle de référence en matière de partage des tâches optimal entre niveau centralisé et niveau décentralisé. Le modèle européen apparaît totalement décentralisé. L'importance différenciée de ces dépenses dans les budgets nationaux illustre d'ailleurs l'hétérogénéité des modèles sociaux entre les États membres de l'UE.

Répartition des dépenses publiques de protection sociale par niveau d'administration en % des dépenses publiques totales de protection sociale (2009)



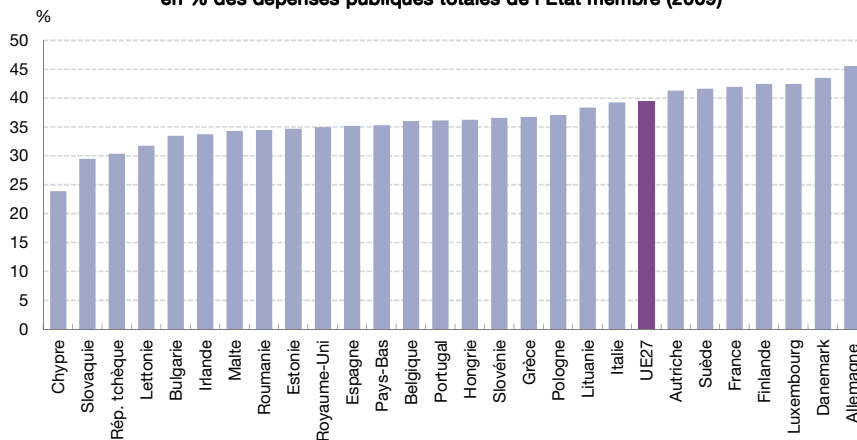
Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

Répartition des dépenses publiques de santé par niveau d'administration en % des dépenses publiques totales de santé (2009)



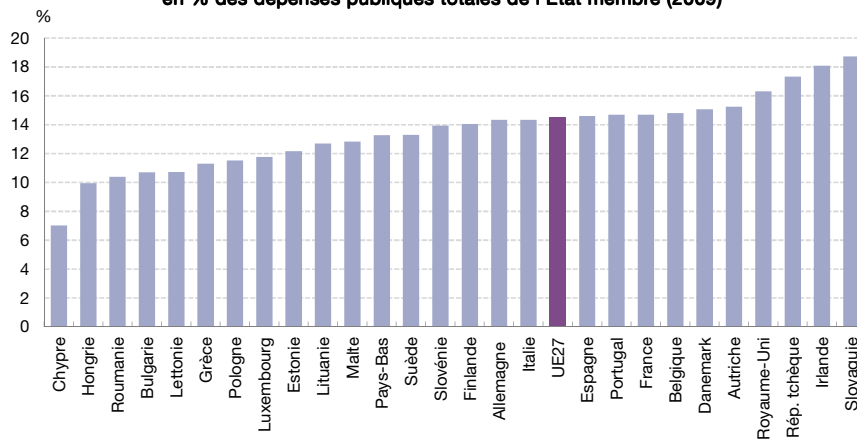
Sources : OCDE, Eurostat, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

**Dépenses publiques de protection sociale par Etat membre de l'UE
en % des dépenses publiques totales de l'Etat membre (2009)**



Sources : Eurostat, calculs CAS

**Dépenses publiques de santé par Etat membre de l'UE
en % des dépenses publiques totales de l'Etat membre (2009)**



Sources : Eurostat, calculs CAS

CONCLUSION

Cette étude comparative des dépenses publiques européennes fournit au total des données qui peuvent apporter des pistes de réflexion sur les évolutions possibles du budget communautaire, conciliant optimisation de l'allocation des dépenses, poursuite de l'intégration européenne et respect du modèle politique actuel de l'Union.

L'analyse comparative de la structure des dépenses européennes tend en effet à montrer que la R & D, la compétitivité des entreprises ou le transport restent presque exclusivement financés au niveau national bien qu'il s'agisse de secteurs d'intervention pouvant bénéficier d'économies d'échelle par une centralisation accrue. Toutefois, seule une analyse approfondie des gains d'une telle mutualisation pourrait éclairer une décision politique allant le cas échéant dans ce sens.

Annexe 1

Dépenses publiques totales par secteur d'intervention
en pourcentage du PIB (2009)

	Union Européenne	Etats-Unis	Canada
R & D	0,8	0,9	0,3
Transport	1,3	1,1	2,2
Energie et communication	0,1	0,1	nd
Education	5,6	5,8	6,4
Compétitivité et innovation	1,2	0,4	0,8
Cohésion régionale	2,8	nd	0,2
Logement	1,1	0,4	0,5
Protection sociale	20,2	9,5	10,2
Santé	7,4	9,4	9,3
Agriculture, pêche, développement rural	0,8	0,2	0,8
Environnement	0,8	0,3	1,1
Liberté, sécurité et justice	1,9	2,3	3,4
Citoyenneté et culture	1,2	0,2	1,1
Défense	1,6	4,8	0,8
Aide extérieure	0,5	0,3	0,4
Fonctionnement	4,3	2,0	3,5
Intérêts de la dette	2,6	2,6	3,0
Total	54,3	40,4	44,0

Sources : Eurostat, OCDE, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

Annexe 2

La gouvernance multi-niveaux des finances publiques par objectif
en pourcentage des dépenses publiques totales (2009)

	Union européenne		Etats-Unis		Canada	
	Centralisé	Décentralisé	Centralisé	Décentralisé	Centralisé	Décentralisé
1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi	1,0	99,0	26,8	73,2	12,2	87,8
1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi	1,0	99,0	77,7	22,3	38,8	61,2
1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi (hors protection sociale et santé)	5,7	94,3	86,3	13,7	31,9	68,1
2. Conservation et gestion des ressources naturelles	30,4	69,6	65,2	34,8	26,0	74,0
3. Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture	3,0	99,7	17,2	82,8	48,0	52,0
4. Relations extérieures	3,0	97,0	100,0	0,0	100,0	0,0
5. Administration	0,8	99,2	56,6	43,4	57,7	42,3

Sources : Eurostat, OCDE, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

Annexe 3

La gouvernance multi-niveaux des finances publiques par secteur d'intervention en pourcentage des dépenses publiques totales (2009)

	Union européenne		Etats-Unis		Canada	
	Centralisé	Décentralisé	Centralisé	Décentralisé	Centralisé	Décentralisé
R & D	6,3	93,7	89,6	10,4	85,5	14,5
Transport	0,8	99,2	24,0	76,0	10,7	89,3
Energie	4,2	95,8	100,0	0,0	nd	nd
Communication	6,4	93,6	nd	nd	nd	nd
Enseignement	0,3	99,7	13,5	86,5	5,9	94,1
Compétitivité et innovation	1,1	98,9	61,2	38,8	41,5	58,5
Cohésion régionale	8,1	91,9	nd	nd	37,1	62,9
Logement	0,0	100,0	86,3	13,7	29,3	70,7
Protection sociale	0,4	99,6	88,2	11,8	58,2	41,8
Santé	0,1	99,9	66,7	33,3	18,3	81,7
Agriculture, pêche, développement rural	62,3	37,7	80,1	19,9	41,5	58,5
Environnement	1,0	99,0	52,9	47,1	15,5	84,5
Liberté, sécurité et justice	0,3	99,7	17,1	82,9	55,0	45,0
Citoyenneté et culture	0,2	99,8	17,5	82,5	25,6	74,4
Défense	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Aide extérieure	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Fonctionnement	1,2	98,8	38,9	61,1	71,8	28,2
Intérêts de la dette	0,0	100,0	70,2	29,8	40,9	59,1

Sources : Eurostat, OCDE, JO UE L68 2011, BEA (Etats-Unis), Statistique Canada, calculs CAS

Annexe 4

Méthodologie

Les données communautaires utilisées portent sur l'année 2009. Elles sont issues du JO de l'UE L68 du 15 mars 2011⁹ qui indique les dépenses exécutées au sein du « budget général de l'Union Européenne », document qui présente, pour chaque exercice, l'ensemble des recettes et des dépenses de la Communauté européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique. Il s'agit donc du budget des Communautés européennes qualifié dans le document de budget « communautaire ».

Sauf indication contraire, les données nationales portent sur l'année 2009 et sont issues des données de la CFAP (Classification des fonctions des administrations publiques) transmises à Eurostat par les autorités statistiques des États membres de l'UE. Les données de la CFAP correspondent aux données annuelles relatives au secteur des administrations publiques (administration centrale, administrations d'États fédérés, administrations locales et administrations de sécurité sociale) tel que défini dans le SEC 95 (Système européen de comptabilité nationale) qui procure un cadre comptable commun aux pays de l'UE et permet une harmonisation poussée de leurs comptabilités nationales.

⁹ Les données concernant le budget communautaire réellement exécuté ne sont disponibles qu'un an et demi après la fin de l'année considérée (par conséquent, dépenses exécutées en 2009 disponibles seulement en mars 2011).

Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP)

- 1. Services généraux des administrations publiques**
 - 1.1. Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères
 - 1.2. Aide économique extérieure
 - 1.3. Services généraux
 - 1.4. Recherche fondamentale
 - 1.5. R & D concernant des services généraux des administrations publiques
 - 1.6. Services généraux des administrations publiques n.c.a.
 - 1.7. Opérations concernant la dette publique
 - 1.8. Transferts de caractère général entre administrations publiques
- 2. Défense**
 - 2.1. Défense militaire
 - 2.2. Défense civile
 - 2.3. Aide militaire à des pays étrangers
 - 2.4. R & D concernant la défense
 - 2.5. Défense n.c.a.
- 3. Ordre et sécurité publics**
 - 3.1. Services de police
 - 3.2. Services de protection civile
 - 3.3. Tribunaux
 - 3.4. Administration pénitentiaire
 - 3.5. R & D concernant l'ordre et la sécurité publics
 - 3.6. Ordre et sécurité publics n.c.a.
- 4. Affaires économiques**
 - 4.1. Tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi
 - 4.2. Agriculture, sylviculture, pêche et chasse
 - 4.3. Combustibles et énergie
 - 4.4. Industries extractives et manufacturières, construction
 - 4.5. Transports
 - 4.6. Communications
 - 4.7. Autres branches d'activité
 - 4.8. R & D concernant les affaires économiques
 - 4.9. Affaires économiques n.c.a.
- 5. Protection de l'environnement**
 - 5.1. Gestion des déchets
 - 5.2. Gestion des eaux usées
 - 5.3. Lutte contre la pollution
 - 5.4. Préservation de la diversité biologique et protection de la nature
 - 5.5. R & D dans le domaine de la protection de l'environnement
 - 5.6. Protection de l'environnement n.c.a.
- 6. Logements et équipements collectifs**
 - 6.1. Logements
 - 6.2. Équipements collectifs
 - 6.3. Alimentation en eau
 - 6.4. Éclairage public
 - 6.5. R & D dans le domaine du logement et des équipements collectifs
 - 6.6. Logement et équipements collectifs n.c.a.
- 7. Santé**
 - 7.1. Produits, appareils et matériels médicaux
 - 7.2. Services ambulatoires
 - 7.3. Services hospitaliers
 - 7.4. Services de santé publique
 - 7.5. R & D dans le domaine de la santé
 - 7.6. Santé n.c.a.
- 8. Loisirs, culture et culte**
 - 8.1. Services récréatifs et sportifs
 - 8.2. Services culturels
 - 8.3. Services de radiodiffusion, de télévision et d'édition
 - 8.4. Culte et autres services communautaires
 - 8.5. R & D dans le domaine des loisirs, de la culture et du culte
 - 8.6. Loisirs, culture et culte n.c.a.
- 9. Enseignement**
 - 9.1. Enseignement préélémentaire et primaire
 - 9.2. Enseignement secondaire
 - 9.3. Enseignement postsecondaire non supérieur
 - 9.4. Enseignement supérieur
 - 9.5. Enseignement non défini par niveau
 - 9.6. Services annexes à l'enseignement
 - 9.7. R & D dans le domaine de l'enseignement
 - 9.8. Enseignement n.c.a.
- 10. Protection sociale**
 - 10.1. Maladie et invalidité
 - 10.2. Vieillesse
 - 10.3. Survivants
 - 10.4. Famille et enfants
 - 10.5. Chômage
 - 10.6. Logement
 - 10.7. Exclusion sociale n.c.a.
 - 10.8. R & D dans le domaine de la protection sociale
 - 10.9. Protection sociale n.c.a.

Plus précisément :

- Dépenses publiques de recherche et développement technologique : CPBRD totaux 2009 (Eurostat) sauf pour la Grèce (données 2008)
- Dépenses publiques de transport : données 2009 de OCDE
- Dépenses publiques d'énergie : rubrique 4.3. de la CFAP
- Dépenses publiques de communication : rubrique 4.6. de la CFAP
- Dépenses publiques d'éducation : rubrique 9 de la CFAP (après déduction de la rubrique 9.7.)
- Dépenses publiques de compétitivité et innovation : rubriques 4.1. + 4.4. + 4.7. + 4.9. de la CFAP
- Dépenses publiques de cohésion régionale : évaluer les dépenses publiques nationales en faveur de la cohésion régionale est un exercice délicat. Il y a un nombre important d'obstacles méthodologiques pour la définition et le calcul de ce type de dépenses publiques. D'abord il n'existe aucune définition officielle des «dépense en faveur de la cohésion» ce qui rend la récolte et la comparaison des données nationales particulièrement compliquées. Ensuite aucun indicateur n'est à l'heure actuelle disponible au niveau européen qui pourrait permettre de regrouper la dépense publique nationale équivalente dans le domaine de la cohésion à celle financée par la politique communautaire. C'est la raison pour laquelle l'effort national en faveur de la cohésion est mesuré à l'aide d'indicateurs qui constituent une approximation de la dépense en faveur de la cohésion au sens des «domaines éligibles à la politique de cohésion». Les indicateurs qui sont le plus souvent utilisés sont la Formation Brute de Capital Fixe (P51 dans la nomenclature Eurostat) et les transferts de capital (D9_CO). Ils sont complétés par un indicateur qui regroupe la plupart de la dépense équivalente du Fonds Social Européen. Cette méthode s'inspire du concept d'*expenditure for development* calculé pour la période 2000-2007 par la DG Politique Régionale (voir *Distribution of competences in relation to regional development policies in the Member States of the European Union*, february 2010).
- Dépenses publiques de logement : rubrique 6 de la CFAP (après déduction de la rubrique 6.5.)
- Dépenses publiques de protection sociale : rubrique 10 de la CFAP (après déduction de la rubrique 10.8.). Les dépenses de protection sociale comprennent toutes les prestations dans les domaines de maladie et invalidité, vieillesse, survivants, famille et enfants, chômage, logement, exclusion sociale.
- Dépenses publiques de santé : rubrique 7 de la CFAP (après déduction de la rubrique 7.5.). Les dépenses de santé comprennent toutes les dépenses liées aux produits, appareils et matériels médicaux, services ambulatoires, services hospitaliers, services de santé publique.
- Dépenses publiques d'agriculture, sylviculture, pêche et chasse : rubrique 4.2. de la CFAP et données GSSE (OCDE)
- Dépenses publiques d'environnement : rubrique 5 de la CFAP (après déduction de la rubrique 5.5.)
- Dépenses publiques de liberté, sécurité et justice : rubrique 3 de la CFAP (après déduction de la rubrique 3.5.)

- Dépenses publiques de citoyenneté et culture : rubrique 8 de la CFAP (après déduction de la rubrique 8.5.)
- Dépenses publiques de défense : rubrique 2 de la CFAP (après déduction de la rubrique 2.4.) et Agence Européenne de Défense
- Dépenses publiques d'aide extérieure : OCDE
- Frais de fonctionnement : rubrique 1 de la CFAP (après déduction des rubriques 1.2., 1.4., 1.5. et 1.7.)
- Intérêt de la dette : Eurostat

Les données pour les États-Unis et le Canada sont enfin issues de sources nationales, celles du Japon de l'OCDE :

- États-Unis : National Economic Accounts
- Canada : Statistique Canada

PARUTIONS
RÉCENTES

TABLEAUX DE BORD

■ **Tableau de bord de l'attractivité de la France, édition 2011**

Juillet 2011

Estelle Dhont-Peltrault (Centre d'analyse stratégique), Sylvie Montout (Agence française pour les investissements internationaux)

Coordonné par l'Agence française pour les investissements internationaux et le Centre d'analyse stratégique, en collaboration avec la Direction générale du Trésor et la DATAR

Également disponible :

France Attractiveness Scoreboard, 2011 Edition

■ **Tableau de bord de l'attractivité de la France, édition 2010**

Juillet 2010

Estelle Dhont-Peltrault (Centre d'analyse stratégique), Sylvie Montout (Agence française pour les investissements internationaux)

Coordonné par l'Agence française pour les investissements internationaux et le Centre d'analyse stratégique, en collaboration avec la Direction générale du Trésor et la DATAR

Egalement disponible :

France Attractiveness Scoreboard, 2010 Edition

■ **Tableau de bord des dépenses publiques européennes**

Juin 2009

Yves Bertoncini (Centre d'analyse stratégique), Amélie Barbier-Gauchard (Université de Strasbourg & Centre d'analyse stratégique)



Le *Tableau de bord des dépenses publiques européennes - Une approche agrégée pour éclairer l'organisation des finances publiques dans l'Union Européenne* est une publication du Centre d'analyse stratégique

Directeur de la publication :
Vincent Chriqui, Directeur général

Directeur de la rédaction :
Pierre-François Mourier,
Directeur général adjoint

Copyright : **Centre d'analyse stratégique**, février 2012

Contact presse :
Jean-Michel Roullé, responsable
de la Communication
01 42 75 61 37 / 06 46 55 38 38
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre : le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Conseil d'orientation des retraites, le Haut Conseil à l'intégration.